



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 4– Juillet 2004

*Langues de frontières et frontières de langues*

## SOMMAIRE

Marie-Louise Moreau : *Avant-propos*

Alain Viaut : *La frontière linguistique de la ligne A l'espace : éléments pour une schématisation*

Fernand Fehlen : *Le « francique » : dialecte, langue régionale, langue nationale ?*

Marielle Rispaïl, Marie-Louise Moreau : *Francique et français : l'identification des accents de part et d'autre des frontières*

Francis Manzano : *Pratiques et représentations linguistiques à la marge sud du territoire français (Languedoc, Roussillon)*

Cécile Canut : *Dire la frontière, la subjectivité à l'œuvre. Quelques notes à propos de la frontière catalane*

Isabelle Léglise : *Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière*

Samantha Chareille : *Aspects de la situation linguistique de l'Uruguay : le cas du portuñol*

Claude Frey : *Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières*

### Compte rendu

Isabelle Pierozak : Dominique Caubet, *Les mots du bled*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 237 p.

# LE « FRANCIQUE » : DIALECTE, LANGUE REGIONALE, LANGUE NATIONALE ?

Fernand Fehlen

Université du Luxembourg,  
unité de recherche interdisciplinaire sur le Luxembourg

## 1. Le francique, une « langue millénaire » enfin reconnue ?

Dans un ouvrage sur les langues de France émanant de la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*, paru récemment (Cerquiglini, 2003), le « francique de Moselle » est présenté comme une des langues régionales de France. Ainsi l'ensemble des dialectes parlés en Lorraine accède au statut de « langues régionales » au moment où le nombre de ses locuteurs est en forte érosion. Selon *l'enquête Famille 1999* de l'INSEE (Héran, 2002), 70% des hommes adultes actuels à qui leur père parlait habituellement en « platt lorain » (c'est le mot utilisé par l'INSEE) dans leur enfance, vers l'âge de 5 ans, ne le parlent plus à leurs propres enfants. Le nombre des locuteurs dans le département de la Moselle serait de 78 000 en 1999, chiffre certainement sous-estimé (Blanchet, 2003).

Longtemps cette langue régionale a fait figure de parent pauvre à côté de l'alsacien qui lui aussi avait été « oublié » par la loi Deixonne en 1951, mais bénéficiait néanmoins depuis les années cinquante d'une présence toujours grandissante à l'école.

Sur la carte des grandes zones dialectales publiée dans le classique de Marcel Cohen, *Histoire d'une langue – le français*, sont spécifiées les zones de l'alémanique et de l'alsacien, tandis que l'est de la Lorraine fait partie d'une zone hachurée représentant globalement les langues germaniques. C'est seulement en 1984 que le francique apparaît pour la première fois dans la liste des langues régionales dans un livre dirigé par Henri Giordan, *Par les langues de France*<sup>1</sup>. C'est aussi à cette époque que Daniel Laumesfeld prépare son doctorat en sociolinguistique à Paris auprès de Louis-Jean Calvet, sur *La diglossie en Lorraine luxembourgoophone, Pratiques/Idéologies*. Prolongeant les travaux de celui-ci, Marielle Rispaïl, maître de conférence à l'IUFM de Nice, vient de publier un livre dédié au francique, dont elle affirme qu'il s'agirait d'« une langue vieille de quinze siècles » (2003 : 42). « Son origine ancienne explique que son aire d'utilisation ne respecte pas les frontières étatiques actuelles » (Rispaïl, 2003 : 41). Comme toute langue, le francique aurait différentes variations géographiques, le terme de dialecte étant soigneusement évité. « Un des parlars franciques

---

<sup>1</sup> D'après Rispaïl (2003 : 11).

peut s'appuyer sur une langue étatique, officielle et reconnue » (Rispaill, 2003 : 36), le luxembourgeois.

Certains « mouvements renaissantistes » (Philipp, 2003 : 54) ont recours à une mythification de l'histoire de leur langue pour affirmer leur identité. Ainsi peut-on lire sur des sites Internet dédiés au francique ou simplement à la culture régionale :

« Il y a quinze siècles, les Francs apportèrent avec eux cette langue germanique bien différente et plus ancienne que l'allemand. Clovis et Charlemagne parlaient déjà le Platt ! »<sup>2</sup>

Mais il y a aussi d'autres qui, quoique maîtrisant le francique, cherchent à s'ancrer dans des identités multiples. Un exemple se trouve sur le site d'un physicien nucléaire originaire de Bitche qui résume bien le discours identitaire en le caricaturant pour mieux s'en distancier :

« **Nous, les Bitcherläner**, avons, en effet, notre langue ! Le "**Lothringer Platt**", le francique ! Ma langue maternelle, "mini Muttersprooch". La langue parlée par nos ancêtres les Franken (nos ancêtres les Francs et non pas les Gaulois!!!), la langue de Clovis, de Charlemagne, de Lothaire. Et puis, nous les Francs, nous avons fait la FRANCE, faudrait pas l'oublier ! Ah! ils peuvent aller se coucher les Corses, les Bretons, les Basques, les Occitans, les Savoyards..etc...etc, enfin tous les **autonomistes** de France et de Navarre !!!! Ah, non mais !!

Notre empire, **das Frankenreich**, ou **das Reich der Franken**, s'étendait sur presque toute l'Europe! Le "**Grand Bitcherland**" quoi!! Comme Clovis, nous, les "**Bitcherläner**", sommes **bilingues** !!! Notre langue maternelle est le Platt, et notre langue apprise est le français, ou le "françois" pour Clovis. Et puis si ça se trouve, **nous**, les **Bitcherläner**, sommes tous cousins de **Karl der Grosse**, notre **Charlemagne** »<sup>3</sup>

Le point de départ de cette contribution serait-il l'agacement du Luxembourgeois que je suis, de voir désigner sa langue nationale, le luxembourgeois, comme langue francique ? De se voir rattaché à une grande communauté linguistique francique ? Peut-être une des communautés ethniques d'une future Europe fédérale des communautés ethniques (Volksgruppen)<sup>4</sup> ? Sans vouloir nier cet aspect, cette contribution tire tout son intérêt du cas exemplaire d'un parler qui existait jadis à la lisière de la frontière linguistique romano-germanique et qui a eu quatre destinées différentes selon l'histoire politique des quatre territoires qu'il recouvre. S'il fallait une preuve pour montrer que la dynamique des langues n'est pas régie par des mécanismes internes ancrés dans une prétendue nature profonde de celles-ci, ce parler serait l'exemple idéal pour le démonter.

Les quatre Etats dont il est question sont l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg. Mais quel est ce parler ? C'est à dessein que nous n'utilisons à ce stade ni le mot francique ni le vocable luxembourgeois, c'est à dessein que nous ne parlons pas de langue et que nous laissons de côté une définition précise du territoire dont il était initialement question à une époque floue appelée provisoirement « jadis ».

Nous nous inscrivons dans une tradition historiographique (Hobsbawn, 1990 ; Anderson, 1983 ; Thiesse, 1999) qui considère la nation comme une construction relativement récente et dans un courant sociolinguistique pour qui s'est noué, à travers l'histoire européenne, un rapport organique entre les Etats-nations et les langues nationales (Baggioni, 1997). Même si cette double approche a fait ses preuves de par l'Europe (cf. par exemple Gardt, 2000), la position rivale qui n'ose plus s'afficher ouvertement aujourd'hui dans le champ scientifique, y est souvent présente de façon subliminale sans que les auteurs s'en rendent compte. Dans le débat public, elle est dominante, car l'air du temps est à la redécouverte des racines

<sup>2</sup> <http://www.thionville.com/html/histoire/francique.htm>

<sup>3</sup> <http://hometown.aol.com/lsttab/moi.htm>

<sup>4</sup> Bollmann (2002) montre comment la Charte européenne des langues pourrait contribuer à faire émerger des minorités ethniques (pas de langue sans peuple !) et créer des tensions territoriales (pas de peuples sans terre !).

identitaires et au culturalisme, à la réinterprétation de conflits géopolitiques pour des ressources naturelles en *choc des civilisations*.

## 2. La mosaïque dialectale



Carte 1 : Les dialectes franciques du moyen-allemand de l'ouest.

Source : d'après la carte 56 de l'atlas linguistique allemand (Althaus 1980 : 469).

Pour la dialectologie allemande, le *Fränkisch*, donc le francique, est un dialecte très répandu. Sur la carte des *mitteleuropäischer Mundarten germanischer Abkunft* (les dialectes germaniques de l'Europe centrale) (König, 2001 : 230-231), on le trouve des Pays-Bas jusqu'à la partie nord de la Bavière et vers l'est jusqu'en Tchéquie. *A priori*, ce francique-là n'a rien à voir avec l'espace linguistique qui nous intéresse et il faudra donc réduire nos investigations à l'aire qui fait partie du dialecte *moyen-allemand de l'ouest* (voir carte 1). Cet espace dont le dialecte est appelé francique moyen de l'ouest est délimité au nord par Cologne, au sud par Karlsruhe<sup>5</sup>. A l'ouest, cette zone commence à la frontière linguistique et se continue en un triangle qui se termine environ 300 kilomètres plus à l'est. Elle est délimitée au sud par une isoglosse *Appel/Apfel* (7) et *Pund/Pfund* (8), au nord par *maken/machen* (1a) et *ik/ich* (1b).

C'est seulement cet espace du francique moyen de l'ouest qui est généralement considéré pour situer les dialectes franciques,<sup>6</sup> subdivisés en variations régionales : au nord le ripuaire, suivi du francique mosellan et du francique rhénan au sud. Les deux premiers étant séparés par l'isoglosse *dorf/dorp* (2) et les deux derniers par *dat/das* (5). Des subdivisions plus fines sont encore possibles. Ainsi le francique mosellan peut être partagé par une nouvelle isoglosse *op/auf* en francique mosellan de l'ouest et francique mosellan de l'Est, celui de l'ouest étant aussi appelé le francique mosellan luxembourgeois. Le chapitre sur « le francique de Moselle » dans le récent livre sur les langues de France étant rédigé par la dialectologue Marthe Philipp, on ne sera pas étonné qu'il soit axé sur les variations géographiques.<sup>7</sup>

L'atlas linguistique allemand est basé sur les travaux de Georg Wenker qui a fait recueillir de 1876 à 1887 les vernaculaires de l'empire germanique dont la Lorraine faisait alors partie. Les variations furent représentées sur des cartes dessinées à la main à l'aide de 22 couleurs différentes. Entreprise titanesque et démesurée parce qu'impubliable par les moyens typographiques de son époque, cet atlas qui était en train de se décolorer a été mis à disposition de la communauté scientifique via Internet<sup>8</sup>. Nous allons pousser nous-mêmes plus loin l'étude de la mosaïque dialectale en Lorraine germanique grâce à cet outil informatique.

Les cartes montrent le nord de la Lorraine et les parties adjacentes du Luxembourg et de l'Allemagne, avec comme repères géographiques Nancy, Metz et Luxembourg; les villes allemandes, tout comme Thionville étant plus difficilement lisibles. Sur la carte 2, la partie en rose démarque la Lorraine francophone, les deux parties adjacentes correspondent à deux régions où l'on utilise le mot *han*, délimité en violet clair, et *hun*, délimité en bleu. C'est aussi cette dernière forme qui correspond au luxembourgeois standard<sup>9</sup>.

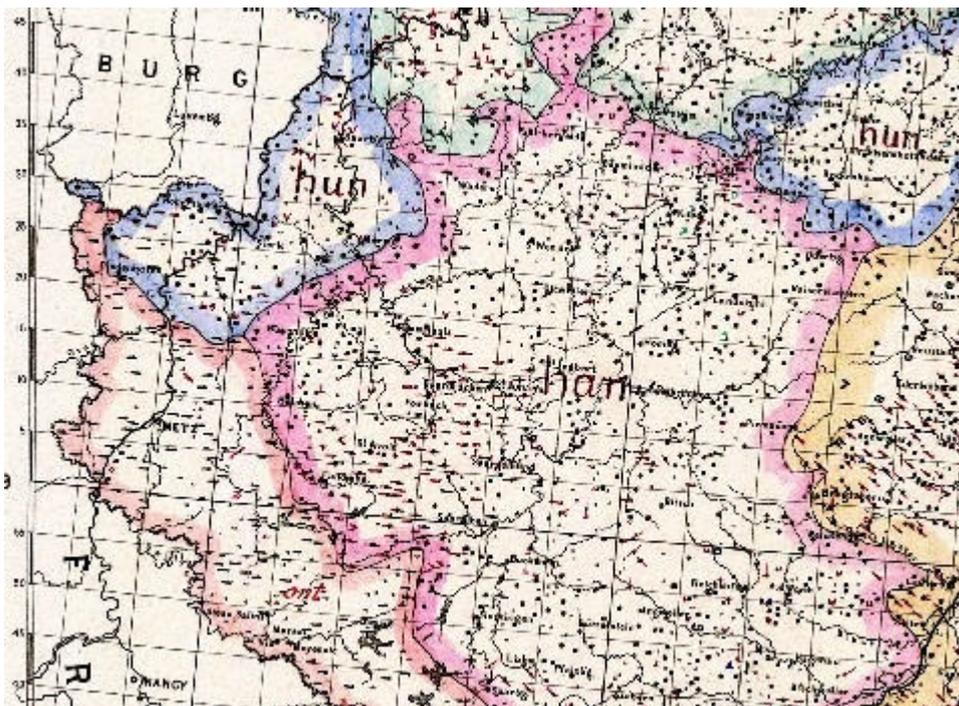
<sup>5</sup> Newton (1966 : 50) préfère *central-franconian*, donc *francique central*.

<sup>6</sup> On retrouve la même carte dans Rispaïl (2003 : 38), reprise de Laumesfeld (1996 : 89). Voir aussi Newton (1966 : 50).

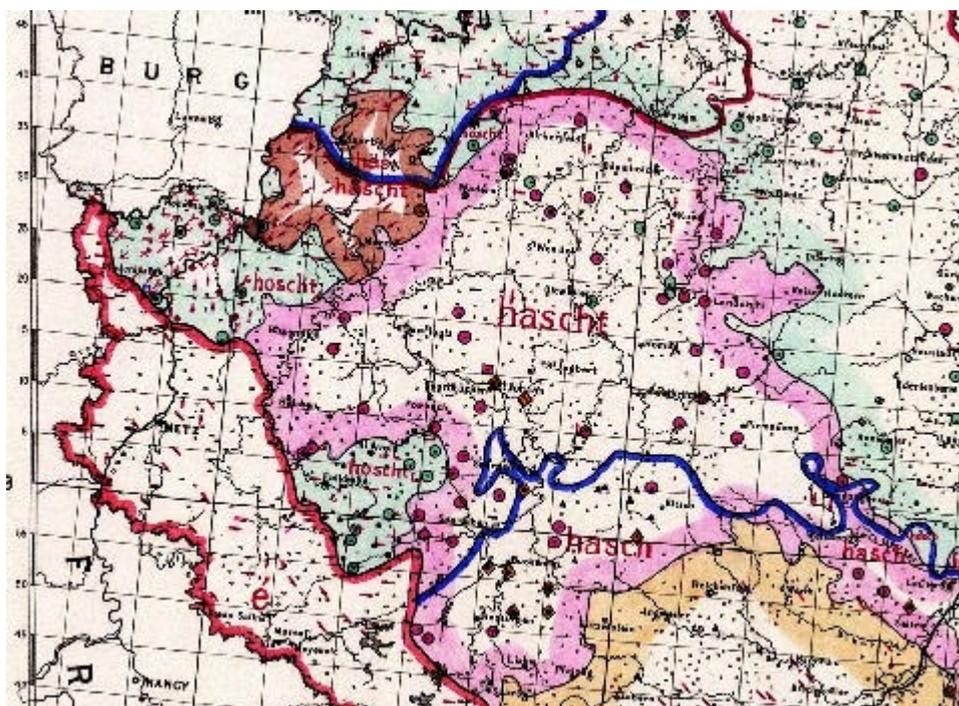
<sup>7</sup> Le chapitre sur l'Alsace est tout le contraire. Il fait un historique des usages des langues avant d'aborder la situation actuelle d'un point de vue sociolinguistique et relègue les caractéristiques géolinguistiques des parlers alsaciens dans une annexe.

<sup>8</sup> [www.ub.uni-marburg.de/digibib/db/DiWA.html](http://www.ub.uni-marburg.de/digibib/db/DiWA.html)

<sup>9</sup> L'atlas linguistique du Luxembourg (*Luxemburger Sprachatlas*) est disponible sur internet. Voir la carte pour le verbe *avoir* <http://137.248.81.135/lsa/ECW.asp?ID1=1022&V=0&S=0>



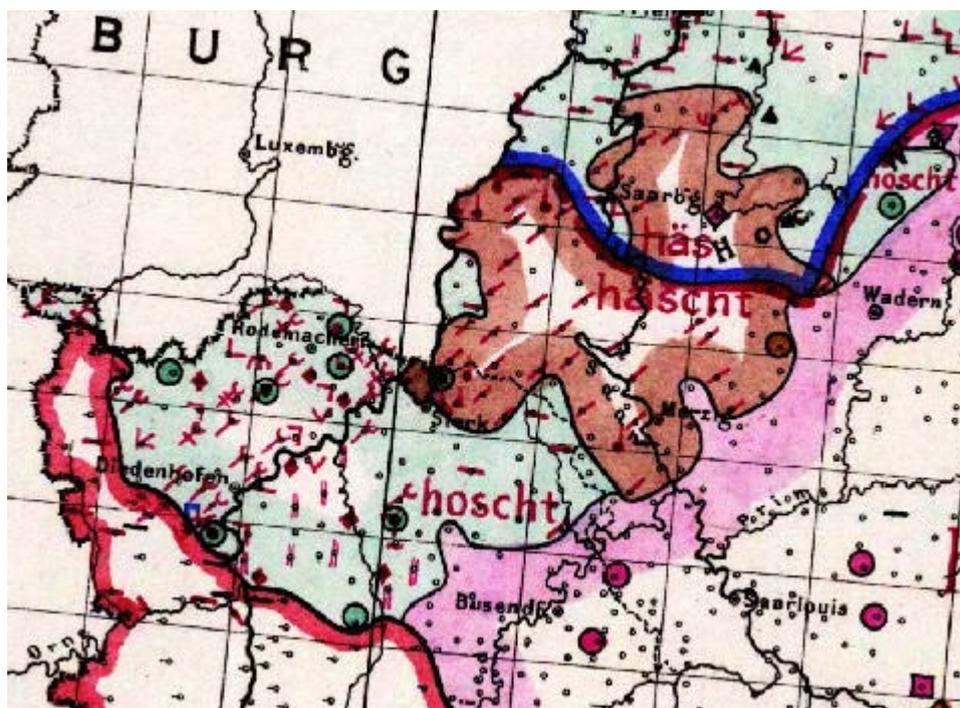
Carte 2 : Isoglosses pour la troisième forme du pluriel du verbe *avoir* (allemand standard : sie haben). Source : Digitaler Wenker Atlas



Carte 3 : Isoglosses pour la deuxième personne du singulier du verbe *avoir* (allemand standard : du hast). Source : Digitaler Wenker Atlas.

La carte 3 montre une situation beaucoup plus complexe pour une autre forme verbale du même mot. Les formes étant plus nombreuses, les variations se font sur de plus petites distances. Mais les vernaculaires retranscrits par l'enquêteur sont encore plus complexes. Les

aires délimitées par les traits de couleurs étant censés représenter des isoglosses ont été tracées par les auteurs de l'atlas linguistique pour résumer des variations beaucoup plus fines.



Carte 4 : Isoglosses pour la deuxième personne du singulier du verbe *avoir* (détail de la carte 3), (allemand standard : *du hast*). Source : Digitaler Wenker Atlas.

Ainsi, en faisant un zoom sur la zone définie par la prononciation *hoscht* (carte 4), nous découvrons les symboles rouges aux endroits où les témoignages ont été recueillis. Dans ce petit territoire au nord de Thionville (Diedenhoven) et autour de Rodemack un nombre étonnant de symboles différents correspondant à des prononciations fort variées.

Souvent les frontières entre variétés régionales semblent arbitraires. Car il s'agit de tracer sur une carte, dans le continuum de patois intercompréhensibles, des lignes qui n'ont de réalité tangible que si elles s'identifient à des frontières naturelles, tels des élévations ou des fleuves. Pour remédier à cet arbitraire, la dialectologie moderne essaye de hiérarchiser les limites entre dialectes en comptant les différences entre localités, 500 différences correspondant à une frontière dialectale de premier degré, 10 différences à une frontière de 4<sup>ème</sup> degré (König, 2001 : 141). Un tel travail attend d'être réalisé pour la région, mais quelle utilité aurait-il ?

Au-delà de la simple description, la dialectologie cherche à trouver l'explication des isoglosses entre autres par l'existence d'anciennes voies de communication ou l'influence de découpages territoriaux du Moyen-Age. Notre région peut en apporter des exemples convaincants : la présence des Romains à Trêves et l'influence résiduelle des parlers latins dans la vallée de la Moselle ou la rivalité entre les terres des évêques de Trêves et des féodalités environnantes. Mais plus les faits historiques que l'on prétend lire sur les cartes linguistiques sont éloignés dans le temps, plus les interprétations semblent hasardeuses, surtout si l'on a la prétention de reconstruire des faits historiques, comme les migrations des peuples au début de notre ère, à partir des traces qu'ils auraient inscrites dans la carte des dialectes.

Retenons de notre digression dialectologique que le Luxembourg et la Lorraine germanique ne représentent même pas un cinquième de l'aire dialectale du francique moyen, la plus grande partie couvrant l'Allemagne actuelle. Or, c'est cette dernière qui est souvent

oubliée par les défenseurs d'une hypothétique langue francique (voir par exemple sur le site officiel du *Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues* (BELMR) dans sa partie dédiée au luxembourgeois).

Les atlas linguistiques ne permettent pas de tracer une frontière nette entre ce que d'aucuns veulent nommer le francique et les dialectes parlés dans les régions frontalières de l'Allemagne, confirmant ainsi que la délimitation des langues, leur individuation, est dictée avant tout par des phénomènes de représentations. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple de l'abondante littérature sociolinguistique, Calvet montre que « *les langues existent parce que/puisque les locuteurs croient en elles, parce qu'ils ont sur elles des idées, des images.* » (1999 : 15).

### 3. La naissance de la langue luxembourgeoise

Pour bien comprendre la situation linguistique du Luxembourg, il faut prendre en compte sa situation géographique qui le place sur la frontière linguistique entre l'espace germanophone et l'espace francophone. Durant le Moyen-Age, le Luxembourg chevauchait cette frontière, et un décret de 1340 le partagea en un quartier wallon et un quartier allemand. Au cours de son histoire que la mémoire collective fait débiter en 963, date à laquelle son nom apparaît la première fois dans un acte de vente, le Luxembourg connut différents suzerains : après les Comtes de Luxembourg ce seront les Bourguignons, les Habsbourg, les Espagnols, les Français et les Autrichiens. De 1795 à 1815, le Luxembourg sera le département français des Forêts. Et ce sera le Congrès de Vienne qui, en réglant le sort de l'empire napoléonien, créera en 1815 le Luxembourg comme Etat indépendant au statut précaire, qui revient à Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas « *en toute propriété et souveraineté* » sans pour autant faire partie des Pays-Bas. Lui et ses successeurs seront cependant tentés de gérer leur lointaine possession en dernière province du royaume. Le statut sera encore compliqué par le cantonnement d'une garnison prussienne dans la cité forteresse du Luxembourg et l'incorporation du Luxembourg à la Confédération germanique.

#### Un découpage selon la frontière linguistique

Les différents partages du Duché de Luxembourg qui avaient donné des territoires plus ou moins grands à la France (en 1659 suite au traité des Pyrénées) et à la Prusse (en 1815 au Congrès de Vienne) n'avaient pas tenu compte des frontières linguistiques.

C'est par l'Allemagne et, pour citer Talleyrand dans une lettre de 1814, par « *ses hommes des Universités et la jeunesse imbue de leurs théories* » que les nouvelles idées identitaires feront leur entrée sur la scène diplomatique du Congrès de Vienne.

« *L'unité de la patrie allemande est leur cri, leur dogme, leur religion exaltée jusqu'au fanatisme ; et ce fanatisme a gagné même des princes actuellement régnants.* »  
(Talleyrand, d'après Stengers, 1989 : 26)

Ou, comme le formule un diplomate hollandais :

« *Ce ne sont ni les montagnes ni les fleuves, mais la conformité du langage qui forme les limites des Etats.* » (Van Spaen, d'après Stengers, 1989 : 26)

Mais en 1815 cette maxime n'a pas encore pu s'imposer. Les considérations stratégiques et les marchandages dynastiques prendront le devant. Le Grand-Duché est créé sans tenir compte de la frontière linguistique et sa population reste composée de deux communautés linguistiques. Le jeune Etat de circonstance que sont les Pays-Bas d'alors, sans langue, sans histoire commune, est voué à l'éclatement.

« *La Révolution belge de 1830 est - après la guerre de libération des Grecs (1821-1829) - une première application des nouveaux principes. L'Etat belge qui va*

*naître se place sur le plan des conceptions françaises de la nationalité : volonté des habitants, solidarité, mémoire collective. Les Luxembourgeois se joignent aux Belges en révolte. (...) Ils veulent se joindre à l'Etat belge en train de naître et s'appuient eux aussi sur la conception française de la nationalité, inconsciemment sans doute car on peut penser que ce débat d'idées les dépassait encore en grande partie. Ce qu'ils avaient, au contraire, bien compris, c'est qu'une prise de position pour les Belges leur permettait de rester unis à l'ancien espace des Pays-Bas autrichiens du XVIIIe siècle - d'il y a quarante ans à peine - et que la Belgique reproduit. » (Tausch, 1989 : 14)*

Contre la volonté des Luxembourgeois des deux quartiers, du quartier wallon et du quartier allemand, les grandes puissances vont décider le partage cette fois au nom de l'appartenance d'une partie des Luxembourgeois à la communauté linguistique allemande, comme témoigne un rapport des diplomates autrichiens, faisant le bilan de la négociation :

*« Toute la partie du Grand-Duché où la langue et les mœurs allemandes se sont conservées reste à l'Allemagne. La cession de la partie wallonne ne saurait être considérée comme une perte réelle pour elle ... Les Wallons ne deviendraient jamais des Allemands. » (d'après Stengers, 1989 : 27)*

L'historien belge Stengers, dont nous avons emprunté les citations, était le premier à faire remarquer que la définition ethno-culturelle des peuples a été appliquée pour la première fois lors du partage du Luxembourg en 1839. D'autres, comme W. Haubrichs, professeur de linguistique à l'université de Sarrebruck, ont pu dire plus tard que c'est justement à cause de ce fait que le Luxembourg peut être considéré comme le premier État moderne de l'Europe.

L'historiographie tout comme les linguistes luxembourgeois insistent sur les entorses faites au grand principe pour des raisons techniques (par exemple l'absence de cartes fiables) et surtout stratégiques (la forteresse d'Arlon pour protéger le flanc sud de la Belgique contre Longwy), faisant écho à leurs compatriotes d'alors pour lesquels l'arbitraire primait dans le découpage du Luxembourg moderne :

*« La frontière définitive ... est le résultat d'un simple marchandage entre grandes puissances et ne correspond ni à des stricts critères linguistiques ni à des frontières administratives plus anciennes ni à des lignes de partage d'ordre géographique. Entièrement artificielle, elle est mal acceptée par les populations des deux côtés de la frontière. » (Tausch, 1975 : 19)*

## **La naissance du luxembourgeois**

Le partage de 1839 crée l'unité linguistique du Luxembourg, pays monolingue qui linguistiquement se distingue à peine des terres rhénanes. Le petit peuple parle un dialecte germanique, les notables connaissent l'allemand, mais aussi le français, la langue de culture de toute l'Europe et aussi la langue administrative du département des Forêts dont le Luxembourg avait fait partie. La garnison prussienne est omniprésente dans la capitale. Pour se démarquer des Prussiens - c'est le nom que les Allemands ont conservé à ce jour dans la langue luxembourgeoise - la bourgeoisie va cultiver le français et le dialecte va devenir l'incarnation du patriotisme luxembourgeois : qui se résume par deux vers du premier hymne patriotique composé en 1859 : *Nous voulons rester ce que nous sommes. Nous ne voulons pas devenir des Prussiens.*

Pour Baggioni (1997 : 234), « la langue nationale, comme la nation, ne se décrète pas : elle s'est construite en Europe occidentale dans un processus historique complexe plus ou moins étalé dans le temps. » Pour lui (*op. cit.* : 64), ce processus est marqué par six ensembles de faits, que nous allons préciser pour le cas luxembourgeois :

### *Premiers textes :*

Le tout premier texte publié en dialecte luxembourgeois est une publicité qui se trouve en 1821 dans un hebdomadaire, *Le Luxemburger Wochenzeitung*, rédigé en langue allemande, pour faire sa propre promotion (Welter, 1929 : 73). En 1829 sera publié le premier texte littéraire de Antoine Meyer, mathématicien et poète (*E Schreck op de Lëtzebuenger Parnass*, un pas vers le Parnasse luxembourgeois).

### *Premiers dictionnaires et grammaires*

Le premier dictionnaire fut publié par François Gangler en 1847 pour faire face aux problèmes qu'il avait connus dans sa fonction de traducteur officiel auprès du tribunal de Luxembourg, charge qu'il a assumée à partir de 1822 avant de devenir en 1831 commissaire de police (Newton, 1996 : 197).

Le titre : *Lexicon der Luxemburger Umgangssprache : (wie sie in und um Luxemburg gesprochen wird) : mit hochdeutscher und französischer Uebersetzung und Erklärung*, indique clairement qu'il s'agit de la langue courante utilisée dans la capitale et ses environs, variété régionale qui donnera naissance à la koinè, terme utilisé la première fois par Engelmann en 1910 (d'après Gilles, 1999 : 13).

En 1897, la Chambre des Députés instituait une commission en charge de publier un dictionnaire, qui parut en 1906. De nouveau, ce fut la variété régionale de la capitale et de la vallée de l'Alzette qui fut utilisée, ce que critiqua Engelmann (Newton, 1996). Il faudra attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir une nouvelle commission officielle se mettre au travail et publier laborieusement un nouveau dictionnaire, fascicule après fascicule, le dernier paraissant en 1977. Même si cette fois-ci les variétés régionales, voire locales, sont bien documentées, son approche est caractérisée par Weber (1994 : 135) comme un mélange entre la tradition normative des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles et la tradition historico-descriptive du 19<sup>e</sup>.

Tandis que les premiers auteurs inventaient chacun leur orthographe, une première standardisation fut entreprise en 1914 par le Ministre de l'enseignement de l'époque pour pouvoir présenter des livres de lecture en luxembourgeois aux enfants, qui avaient depuis la loi scolaire de 1912 droit à une heure de luxembourgeois par semaine, les langues de l'enseignement étant, encore de nos jours, l'allemand et le français.

Cette orthographe fut longuement controversée et il faudra attendre un arrêté ministériel du 10 octobre 1975 pour la réformer et l'officialiser. Ce fut en même temps le premier document officiel rédigé entièrement en luxembourgeois. En date du 30 juillet 1999, l'orthographe connaissait une nouvelle réforme<sup>10</sup>.

### *Premières grammaires*

En 1921 est publiée par Alfred Bertrang à Bruxelles une grammaire du dialecte arlonnais rédigée suite à un concours de l'Académie royale de Belgique lancé en 1913 pour étudier la phonologie et la morphologie « d'un patois allemand ». Les linguistes luxembourgeois se concentrant sur l'orthographe, il faudra attendre 1955 pour voir publié le *Précis populaire de grammaire luxembourgeoise* de Robert Bruch, suivi en 1987 par les *Grundzüge einer Syntax des Lëtzebuergeschen : die Verbalgruppe* de François Schanen. Professeur d'allemand à l'université de Montpellier, celui-ci se distingue de la majorité des linguistes auxquels il reproche d'étudier le luxembourgeois, sinon comme dialecte allemand, du moins comme la dernière venue des langues allemandes. A ses yeux, on ne peut comprendre la grammaire du luxembourgeois que si on le traite comme langue autonome. Il voit cette position confirmée par la créativité lexicale de la langue luxembourgeoise (Lulling, 2003).

<sup>10</sup> [http://www.cpll.lu/cpll/ortholuxs\\_1.html](http://www.cpll.lu/cpll/ortholuxs_1.html).

### *Etablissement de la langue littéraire*

Si l'on fait abstraction de premières chansons et poésies, on peut voir le début de la littérature dans la vie sociale des notables et des petits bourgeois de la capitale au cours du 19<sup>e</sup> : les pièces de théâtre écrites par *Dicks* connaissent un grand succès. La première, jouée en 1855, se termine même par une chanson dans laquelle les acteurs s'excusent d'avoir offert un échantillon de ce qu'ils appellent *onst Deitsch* (notre allemand).

« En 1870, les Luxembourgeois admettent encore généralement que l'allemand est leur langue maternelle et que le luxembourgeois n'est qu'un dialecte qu'ils appellent d'ailleurs *lëtzebuurger-däitsch* (de l'allemand-luxembourgeois). » (Tausch, 1992 : 109)

La première œuvre littéraire d'envergure sera, en 1872, un poème satirique transposant le roman de Renart dans la société grand-ducale de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La vie de l'auteur, Michel Rodange, est imbriquée au développement du jeune Etat. Ainsi il fait partie de la toute première promotion d'instituteurs formés au Luxembourg. Même si de premiers romans ont été publiés en luxembourgeois avant la deuxième guerre mondiale (par exemple Siggy vu Letzeburg: *Ketten*, 1928), il faudra attendre les années 1980 pour voir une professionnalisation de l'édition et l'apparition des premiers auteurs à avoir une production régulière comme Guy Rewenig, l'auteur le plus prolifique en langue luxembourgeoise.

Même si la Bible attend encore sa traduction, des textes liturgiques, la Déclaration des Droits de l'Homme et le Manifeste de Karl Marx ont été traduits en luxembourgeois.

### *Stabilisation stato-nationale*

La première structure stato-nationale, pour reprendre la terminologie de Baggioni, date, comme nous l'avons vu, de 1815 (Congrès de Vienne). La stabilisation définitive auprès de la population autochtone, mais aussi auprès de ses voisins, sera acquise seulement après la mise en échec définitif par la défaite nazie des prétentions pangermanistes. En effet, c'est face à la menace annexionniste que le Luxembourg connaîtra un élan patriotique dont le point culminant seront les fêtes commémoratives du centenaire de 1839 (Wey, 1989). Des cortèges historiques organisés dans un grand nombre de communes ont contribué à la création d'une mémoire collective. L'opposition entre le Luxembourg rural et catholique d'un côté et le Sud industriel du pays sera mise en veilleuse pour surmonter le danger extérieur.

### *Officialisation de la langue*

Même s'il faut encore attendre 1984 pour voir le luxembourgeois consacré langue nationale par une loi sur le régime linguistique, le pas décisif est franchi pendant l'occupation de la deuxième guerre mondiale : la langue luxembourgeoise devenant le symbole de la résistance à l'envahisseur, la Grand-Duchesse exilée s'adresse aux Luxembourgeois par les ondes de la BBC en langue luxembourgeoise. La période de l'immédiate après-guerre verra des journaux éphémères en langue luxembourgeoise et aussi des propositions pour réformer l'orthographe avec l'objectif de faire disparaître l'air de famille avec la langue haïe de l'occupant. Le luxembourgeois, qui était banni jusqu'alors des débats parlementaires, fait son entrée à la Chambre des Députés où il prendra de plus en plus le pas sur le français et l'allemand, les deux seules langues admises jusqu'alors.

Le cheminement de «l'État à la nation» (Tausch, 1989) a été accompagné par l'invention d'une identité nationale et par une lente promotion du patois. Cette promotion du *lëtzebuergesch*, qui commence vers la fin du siècle dernier (et qui a été interprétée par Fernand Hoffmann (1984 : 170) non seulement comme la preuve de l'éclosion d'un sentiment national mais aussi comme élément de «l'émancipation politique des classes populaires aux dépens de la moyenne et haute bourgeoisie, traditionnellement francophile»), s'accélère après la deuxième guerre mondiale en réaction contre la politique linguistique de l'occupant nazi. Les années quatre-vingt seront décisives avec la loi de 1984 qui proclame le luxembourgeois

langue nationale et la production culturelle en lëtzebuergesch qui atteint un niveau quantitatif et qualitatif jamais connu. A côté de la production littéraire et cinématographique, il ne faut pas oublier l'offre radiophonique et télévisuelle en luxembourgeois dont les retombées sont probablement plus importantes. Dans ce contexte, il faut aussi noter que les variétés régionales du luxembourgeois sont en train de s'estomper et qu'un luxembourgeois-standard, les linguistes le désignent par koinè, devient dominant.

Le luxembourgeois est de plus en plus utilisé dans des situations formelles jadis réservées au français (allocutions du Grand-Duc, discours d'inaugurations, débats politiques ...) et avec Jean-Claude Juncker, le Grand-Duché a pour la première fois un premier ministre qui semble ne pas partager l'engouement de ses prédécesseurs pour le français.

Mais l'apprentissage de la lecture et l'écriture se fait toujours en langue allemande, la langue française étant enseignée dès la deuxième année de l'école primaire.

Kloss a introduit un modèle fort utile pour comprendre la naissance du Luxembourgeois et qui a été largement utilisé par la linguistique luxembourgeoise (Berg, 1993 : 115-151). Il distingue les langues par distanciation (*Abstandssprache*) comme le basque, des langues par élaboration (*Ausbausprache*). Tandis que les premières sont trop éloignées des langues standards qui les entourent pour être qualifiées de dialectes, les deuxièmes acquièrent le statut de langue parce qu'elles occupent la totalité des fonctions de la communication sociale. Parallèlement à l'émergence de la nation luxembourgeoise à partir d'un Etat créé par les aléas de l'histoire politique de l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle, le vernaculaire des habitants de la vallée de l'Alzette remplit de plus en plus toutes les fonctions d'une langue. Les linguistes allemands ont étudié cette langue en élaboration, en devenir, qu'est à leurs yeux le luxembourgeois et lui ont donné le label de la plus jeune des langues germaniques nationales (*jüngste germanische Nationalsprache*). Ils ont fait l'inventaire des domaines successifs que le luxembourgeois a conquis. Un des derniers est l'école, où le luxembourgeois est utilisé de plus en plus même s'il n'est pas prévu officiellement comme langue d'enseignement. Le dernier pas à franchir est l'apprentissage de la lecture en luxembourgeois, et non plus en allemand.

### **Le marché linguistique**

La description de la situation linguistique focalisée sur l'émergence du luxembourgeois comme langue nationale n'est que parcellaire, pour ne pas dire erronée, parce qu'elle élude ce qui fait la spécificité du Luxembourg, son multilinguisme.

Cette situation est souvent mal comprise, surtout dans des livres généralistes qui travaillent sur des documents de seconde main. Ainsi peut-on lire :

« *(Le) statut officiel (du luxembourgeois) est plus symbolique que réel, cependant que sa situation sociolinguistique reste celle d'une variété dominée en situation de diglossie (avec le français ou l'allemand standard) ».* (Baggioni, 1997 : 28)

Le statut du luxembourgeois n'est pas comparable à celui de l'irlandais, comme le pense Baggioni. Certes, c'est la langue emblématique des Luxembourgeois et son corpus est très réduit. Le français est en effet devenu la langue véhiculaire maîtrisée par la majorité des résidents. Mais l'usage du luxembourgeois parlé ne se limite nullement aux « autochtones de souche ». Contrairement à un préjugé très répandu, même au Luxembourg, les immigrés apprennent le luxembourgeois (Fehlen, 1998 : 29). Et ceci malgré l'absence d'une politique d'aménagement linguistique.

Comme le processus d'émancipation du luxembourgeois s'est accompagné d'un sentiment de rejet des *Prussiens* et de leur culture, profondément ancré parmi les générations qui ont vécu la dernière guerre, la langue de Goethe a perdu beaucoup de son prestige. Tandis que les Luxembourgeois ont une relation crispée avec le français qui se traduit par l'hypercorrection et le sentiment de ne jamais le maîtriser assez bien, ils écorchent sans trop d'états d'âme l'allemand, réduit souvent à une fonction utilitariste : ce qui se dit ou se pense en

luxembourgeois est retranscrit dans les journaux en allemand, parce qu'on n'a pas (encore) appris à écrire et lire le luxembourgeois.

Nous pensons pouvoir décrire la situation luxembourgeoise à l'aide du modèle du marché linguistique emprunté à Pierre Bourdieu (2001). Il suffit de modifier ce modèle dans deux directions pour bien rendre compte de la situation plurilingue du Luxembourg.

1) Il faut d'abord remplacer la notion de *langue légitime*, l'étalon qui sert à mesurer « la valeur » d'un discours sur un marché linguistique déterminé, par *la compétence linguistique légitime*, qui est au Luxembourg une compétence résolument plurilingue.

2) D'après le modèle initial, la compétence légitime est définie en règle générale en fonction d'un marché national unifié. Par sa petite taille et son économie ouverte, le marché linguistique du Luxembourg est profondément influencé par les marchés nationaux voisins, voire par le marché linguistique anglo-américain de l'économie globalisée. Ainsi, co-existent sur le territoire du Luxembourg une pluralité de marchés linguistiques dont la caractérisation comme *marchés superposés* sera justifiée plus loin.

### *La compétence légitime*

Une langue luxembourgeoise en voie de germanisation<sup>11</sup> et une langue française en voie de progression, surtout sur le marché du travail, voilà des faits qui font pratiquement l'unanimité de tous les observateurs, la difficulté venant de leur interprétation. La plupart des études linguistiques insistent sur la pluralité des langues au Luxembourg, tandis que nous voulons souligner le fait que derrière la polyglossie du Luxembourg se cache une compétence légitime unique. Compétence qui exige la maîtrise, dans une combinaison très subtile, de différentes variétés des trois langues usuelles du pays, à laquelle s'ajoute une maîtrise de l'anglais en tant que première langue vraiment étrangère.

a) La compétence légitime exige d'abord une connaissance approfondie du luxembourgeois, dans le dialecte du centre (la koinè), avec ses nombreux emprunts à la langue française. Ces emprunts sont censés montrer que le locuteur est habitué à manier le français, qu'il est expert dans un domaine pour lequel la langue luxembourgeoise n'a pas de mots.

b) Puis une bonne connaissance d'un français scolaire, la pratique de l'écrit étant au moins aussi importante que celle de l'oral. La communication sur les choses de la vie quotidienne n'est pas le domaine principal de cette variété de français classique et rituel.

c) La connaissance de l'allemand est exigée, mais sa (trop) bonne maîtrise n'est pas bien vue.

### *Marchés linguistiques superposés*

La demande en main-d'œuvre de l'économie luxembourgeoise dépasse de loin l'offre nationale : 34.8% des salariés sont des résidents de nationalité luxembourgeoise, 27.3% sont des résidents étrangers et 37.9% des frontaliers, c'est-à-dire des travailleurs ne résidant pas au Luxembourg, mais dans les régions limitrophes des pays voisins.<sup>12</sup> Il n'y pas plus de marché du travail uniforme, mais un marché du travail fortement segmenté, avec des exigences spécifiques ne se réduisant pas aux seules qualifications professionnelles, mais incluant des compétences linguistiques spécifiques. Les deux pôles du champ de l'emploi sont constitués par le marché national d'une part, (avec l'administration publique, l'enseignement, mais aussi le petit commerce et l'artisanat traditionnel, surtout en milieu rural) et le marché international

<sup>11</sup> Au grand dam des défenseurs d'un purisme linguistique, les germanismes font leur entrée dans la langue luxembourgeoise, surtout par l'influence des médias allemands, dont les Luxembourgeois sont de gros consommateurs. Mais on peut aussi observer de nouvelles créations lexicales voire syntaxiques accentuant la distance du luxembourgeois à l'allemand.

<sup>12</sup> Chiffres de mars 2002, d'après les données de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

d'autre part (avec les fonctionnaires européens et les cadres dirigeants des banques et autres entreprises internationales). Le personnel pour ce dernier créneau ne sera pas, dans sa majeure partie, recruté sur le marché local et n'aura pas besoin de connaissances de luxembourgeois (Piroth, Fehlen, 2000). Les connaissances linguistiques présidant à l'embauche dans le secteur international seront dictées par la culture d'entreprise de l'employeur ou par des quotas pour les fonctionnaires de l'Union européenne.

Comme les enfants de ces immigrés dorés ou des frontaliers sont souvent scolarisés dans les pays voisins (surtout la Belgique, mais aussi la France) ou dans des écoles internationales au Luxembourg, ils échappent aussi aux règles de sélection du système scolaire luxembourgeois, notamment aux exigences linguistiques. Ces personnes n'auront pas besoin dans leur vie courante (achats, contacts avec les administrations) du luxembourgeois et pourront même ignorer, dans le double sens de ce mot, la compétence légitime luxembourgeoise. Ils pourront passer outre, sans encourir d'autre sanction qu'un diffus sentiment de non-appartenance à la société luxembourgeoise. Certains nouveaux venus pourront même vraiment l'ignorer par défaut d'information et se croire dans un pays francophone, ne comprenant même pas les réactions sporadiques d'hostilité qu'ils rencontreront lorsqu'ils demanderont à un Luxembourgeois (en toute innocence) de parler français.

Par la présence accrue de locuteurs francophones<sup>13</sup>, le français devient la langue de communication entre les Luxembourgeois et les nouveaux venus. Il est de plus en plus présent, mais par-là même, il perd tendanciellement son statut de langue de prestige qu'il détenait traditionnellement au Luxembourg. Phénomène qui est renforcé aussi par la concurrence de l'anglais et l'attractivité croissante des pays anglo-saxons comme lieux de formation pour les élites du pays.

Pour Goudailler (1994 : 17), « *il est certain que l'évolution des pratiques (augmentation de la place du français sous la pression des romanophones) s'opère plus rapidement que celle des représentations* », ce qui entraîne un « *réflexe identitaire compréhensible* », surtout chez les Luxembourgeois moins instruits qui maîtrisent moins bien le français et qui ont la tendance à ériger leur langue en rempart pour défendre leurs emplois stables et bien rémunérés dans le secteur public. C'est surtout parmi eux que l'on trouve les défenseurs de la langue luxembourgeoise et les puristes, c'est parmi eux qu'on trouve les adeptes d'une définition essentialiste de l'identité et de la langue nationale.

### **La tentation essentialiste**

Se trouvant entre l'Allemagne et la France, le Luxembourg participe aux débats d'idées de ses deux grands voisins. Ceci est vrai aussi pour le débat sur la citoyenneté et la nationalité qui est structuré par deux positions que l'on peut réduire dans une volonté simplificatrice à une définition française de la nation, celle de Renan, opposée à la définition allemande du *Volk*, le peuple au sens ethno-culturel vu comme communauté d'ascendance.<sup>14</sup> Dans la tradition de la linguistique romantique de Johann Gottfried Herder, August Wilhelm Schlegel et Wilhelm von Humbolt, les notions de langue, peuple, race, esprit et être sont intimement liées pour former une essence indépendante. Essence qui pénètre aussi la langue et est supposée façonner, par les structures syntaxiques et par les contenus lexicaux, la pensée des hommes. Essence qui par des voies encore plus mythiques sera inscrite dans le territoire ou

<sup>13</sup> D'après le recensement de la population de 2001, 4,5% des résidents sont des Français et 4,3% des Italiens. La communauté la plus nombreuse est celle des Portugais avec 13,3% des résidents. Cette communauté dispose de ses propres ressources (commerce, médias, associations) ce qui favorise l'emploi du portugais. Les échanges vers l'extérieur se font pour la première génération des immigrés en français.

<sup>14</sup> Pour une approche de histoire de « l'identité nationale » de façon comparatiste dans ces deux pays voir Brubaker (1997).

l'espace pour former la dyade mythique du *Blut und Boden* (Gardt, 2000b). Baggioni (1997 : 85) parle « d'un présupposé néo-grammairien ou, pis, 'organiciste', pour lequel l'espace est découpé en 'aires linguistiques' qui ne demandent qu'à être unifiées » et montre par son approche historique que ces aires n'existent pas, mais que l'unité du peuple de langue allemande est « un produit de l'histoire (sur lequel) s'appuieront les élites à la recherche d'une structure étatique plus conforme à leurs aspirations » que la multitude des petites entités territoriales démunies face à la France républicaine.

En 1919 sera créé à l'université de Bonn le Institut für geschichtliche Landeskunde der Rheinlande" qui développera une synthèse originale de la linguistique, de l'histoire régionale et de l'ethnologie sous l'appellation *Kulturraumforschung* (l'étude de l'espace culturel) :

« Les savants qui étudiaient l'espace culturel considéraient la mobilité de l'habitat, les partages de territoire que ce soit pour des raisons politiques ou confessionnelles, les échanges culturels et économiques et les rapports de communication comme autant de forces motrices du processus historique et notamment des changements affectant l'espace. De même, ils attribuaient à l' 'espace' ('fatalité de la localisation'/'destinée géographique') et au 'peuple' ('Race', 'Culture', et 'Histoire') un pouvoir d'action qu'ils se gardaient de préciser. (...) Finalement, ils reconnaissaient à la globalité de l'espace culturel un pouvoir sui generis de détermination de l' 'espace' et du 'peuple', ses principales composantes. » (Ditt, 1996 : 74 ; traduction F.F.)

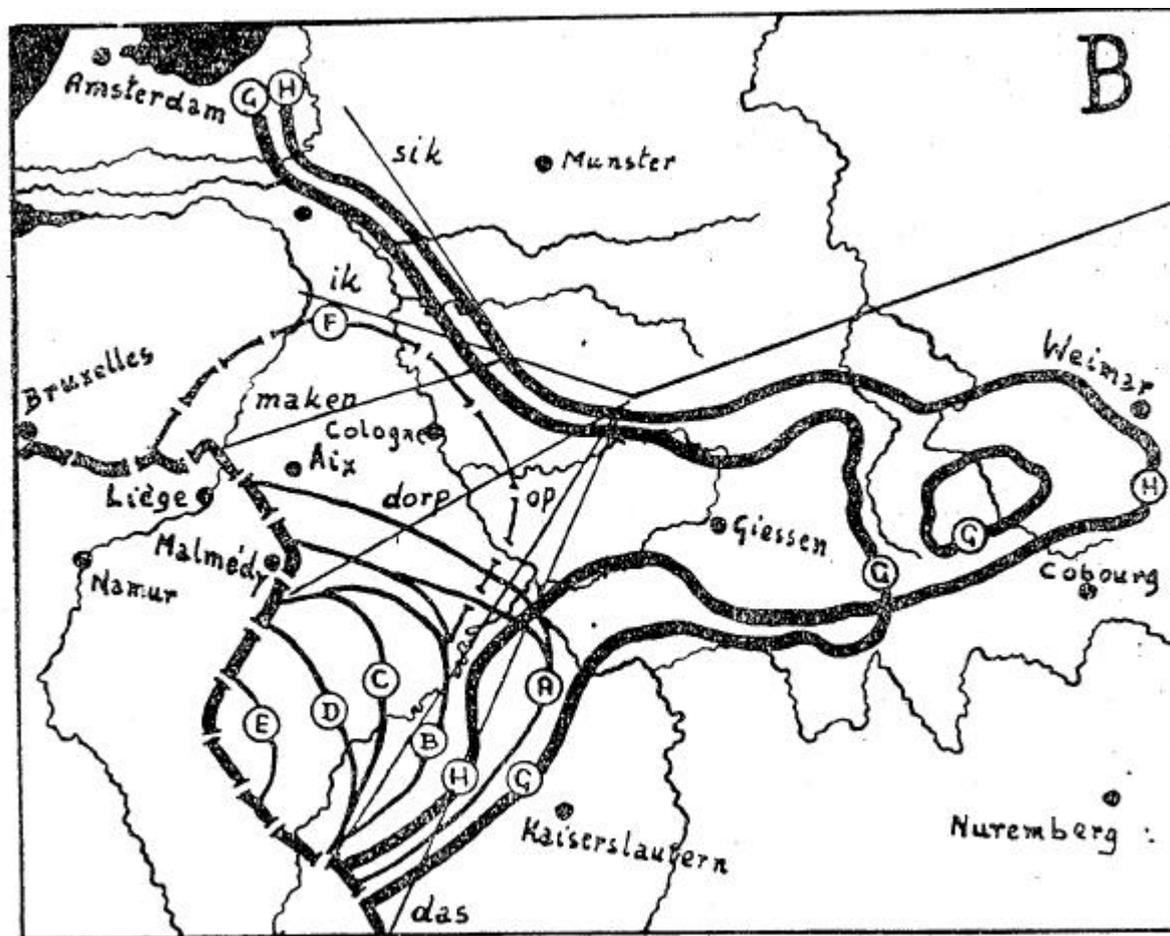
Cette approche a su s'imposer parce qu'elle fournissait les arguments scientifiques, d'abord au sentiment de revanche après le traité de Versailles, puis à la politique annexionniste du régime nazi. Elle s'est spécialisée en *Westforschung* et *Ostforschung*, selon les territoires qu'il fallait identifier comme terres allemandes à reconquérir. Nous résistons à la tentation de mettre le mot *scientifique* entre guillemets, car il s'agissait bien de théories élaborées dans le champ scientifique par des universitaires et nous pensons que même si celles-ci ont perdu leur position dominante, elles perdurent sous d'autres formes. Les principaux protagonistes ont d'ailleurs su garder leurs positions académiques après la chute du régime nazi. C'est depuis 1998 (42. *Deutscher Historikertag*) que de jeunes générations d'historiens ont réellement commencé à dénoncer ce qu'ils appellent une science de légitimation (Schöttler, 1999).

Même si le destin du Luxembourg est à l'opposé de celui de l'Allemagne - nous avons vu que pour le Luxembourg, l'Etat précède la langue, la culture et surtout la conscience d'une identité nationale - les intellectuels luxembourgeois étaient sous l'emprise de la culture allemande dont ils appliquent les problématiques à leur situation, tout autre. Ceci est le plus flagrant par l'influence de l'école de Bonn<sup>15</sup>, haut lieu de la *Westforschung*, avec laquelle des linguistes, historiens et ethnologues luxembourgeois entretiennent de nombreux contacts (Freckmann, 2003). A cause de leur patriotisme, ils se sentaient mal à l'aise quand ils étaient confrontés au pangermanisme sous-jacent aux recherches sur l'histoire du peuplement des *Steinbach* et *Petri*. Ceux-ci recourent à l'archéologie et à la toponymie pour montrer que les tribus germaniques ainsi que leur langue étaient majoritaires pas seulement dans les territoires actuels des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, mais aussi en France au nord de la Loire. Ces recherches seront déjà contestées dans les années trente, non seulement quant à l'approche générale, mais aussi sur le détail de l'argumentation (Pitz, 2003 : 233). Cependant les intellectuels luxembourgeois étaient trop démunis pour participer à cette critique scientifique. Leur seule défense était de penser les Luxembourgeois comme tribu (*Stamm*) à l'intérieur du peuple (*Volk*) germanique ou d'imaginer les Luxembourgeois comme une race à part (Fehlen, 1996).

L'occupant nazi a fortement contribué à renforcer le sentiment national des luxembourgeois. L'effet de masse de leur politique se laisse le mieux mesurer à l'occasion de

<sup>15</sup> Sur l'école de Bonn voir Ditt (1996), sur la *Westforschung* Dietz, Gabel et Tiedau (2003).

l'incident suivant : un recensement prévu par l'occupant pour le 10 octobre 1941 demandait des renseignements sur la langue maternelle, tout en rappelant sur le questionnaire même certaines « subtilités scientifiques », par exemple qu'un dialecte comme « le luxembourgeois » ne serait pas une langue. Malgré la menace qui pesait sur eux, l'écrasante majorité des participants a déclaré le « luxembourgeois » à la rubrique « langue ».



Carte 5 : La baie francique en Allemagne.  
Source : Bruch, 1954a.

A la fin des années quarante, le jeune Luxembourgeois Robert Bruch entreprend de faire une thèse de doctorat au sein de l'école de Bonn. Les mêmes cartes de Wenker qui étaient à l'origine de la théorie du *rheinischen Fächer*, l'éventail rhénan, sont réinterprétées par lui pour montrer la pénétration cunéiforme du francique vers l'est. « *Le point de départ d'une nouvelle expansion politique, religieuse, culturelle – donc nécessairement linguistique* » (Bruch, 1954a : 39) se trouve, par hasard, dans la région autour d'Arlon et de l'ouest du Grand-Duché de Luxembourg (voir carte 5). Là où la théorie dominante voyait un mouvement du nord vers le sud, – l'éventail rhénan formant la zone de transition entre le bas-saxon au nord et l'alémanique au sud – Bruch croit déceler un mouvement de l'ouest vers l'est des Francs ramenant de leur séjour dans le bassin parisien leur langue et leur culture foncièrement transformée au contact des Gallo-Romains indigènes. Ce pavé dans la mare de la dialectologie rhénane conduira à une controverse vite oubliée sans jamais être tranchée. Avec la venue de la sociolinguistique et surtout la disparition du pangermanisme annexionniste il n'y aura plus d'enjeux scientifique et politique. Il nous importe peu de savoir qui a eu raison, nous voulons

seulement souligner que l'on peut soutenir avec les mêmes données, les mêmes méthodes et la même rigueur scientifique, deux thèses diamétralement opposées.

Indépendamment de cette discussion dans le champ scientifique, l'influence de Bruch (considéré de nos jours comme le fondateur de la linguistique moderne luxembourgeoise) sur le débat politique a été double. D'abord son hypothèse a survécu au Luxembourg parmi ses épigones et aussi dans le discours populaire, pour donner un fondement mythique à l'originalité linguistique et identitaire du Grand-Duché (Fehlen, 2003). Deuxièmement : Au moment de l'immédiate après-guerre, quand les Luxembourgeois revendiquaient le statut de langue pour leur parler, Bruch essayait de les convaincre de « *l'évidence scientifique* » que leur idiome ne serait qu'un dialecte et, surtout, que son élaboration (*Ausbau* dans le sens de Kloss) conduirait à sa déchéance :

« *Le plus grand danger qui guette l'identité du luxembourgeois serait (donc) la progression vers des niveaux culturels toujours plus élevés, c'est-à-dire son évolution vers une langue de culture (Kultursprache). Déjà des milliers d'exemples prouvent à quel point elle est dominée par l'allemand à cause de l'adoption inconsidérée de mots allemands mais aussi à quel point elle se perd à cause d'emprunts récents et insipides.* »  
(Bruch, 1954b : 40 ; traduction FF)

Mais il ne faut pas se fixer sur le seul aspect idéologique du débat et ce ne sont pas les arguments d'autorité du professeur qui feront que les promoteurs du luxembourgeois devront attendre 40 ans après la libération pour voir enfin leur idiome déclaré langue nationale. Tous ceux qui avaient un capital linguistique élevé parce qu'ils maîtrisaient bien le français, avaient intérêt à s'opposer à sa redéfinition.

#### 4. Des évolutions divergentes

Tandis que le luxembourgeois a pris le statut de langue nationale, l'évolution des parlers locaux dans les trois autres pays a été différente.

##### Le pays d'Arlon

Nous avons parlé des entorses faites au principe de l'unité linguistique à l'occasion du partage du Luxembourg en 1839 : deux douzaines de communes, en partie ou entièrement germanophones, furent intégrées à la province belge du Luxembourg. Les habitants appellent eux-mêmes ce petit territoire le pays d'Arlon, l'*Arelerland* (Conter, 2004).

Au moment du partage de 1839, Arlon était un bourg fortifié de 3.000 habitants. Quand la ville devient le chef-lieu de la province du Luxembourg, sa population a connu une augmentation sensible, liée notamment à l'installation de fonctionnaires. A l'occasion du premier recensement belge de 1846, ce territoire comptait 29.287 habitants dont 84% se déclaraient germanophones. Avec la construction de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Arlon en 1858, la ville connaîtra l'arrivée de nombreux cheminots. Elle franchira le cap des 12.000 habitants en 1910. Le sud de l'*Areler Land* connaîtra un essor de l'industrie sidérurgique apportant une population ouvrière wallonne, française et plus tard italienne. Le français va s'imposer non seulement comme langue de communication dans l'espace public, mais va lentement pénétrer les foyers des locuteurs germaniques, à commencer par les notables et en continuant par la petite bourgeoisie de la ville. Le mécanisme de la relégation du francique est bien décrit par Triffaux (2002 : 89) :

« *Pour entreprendre des études secondaires, pour travailler ensuite dans l'administration, bref pour faire carrière, la connaissance de la langue française est devenue indispensable depuis la séparation de 1839. La langue allemande ne mène nulle part dans l'Etat belge. Or, par tradition dans les familles aisées de la campagne, on élève le deuxième des fils et ceux qui suivent en vue d'occuper des emplois de fonctionnaires.*

*On peut ajouter que parler le français donne pleinement l'impression d'être «Belge». C'est une preuve de patriotisme national aux dépens de la mentalité et de la langue allemandes. »*

À deux reprises, lors de la première et de la deuxième guerre mondiale, Arlon est envahi par les soldats allemands et subit une politique de germanisation et à deux reprises, la période de l'après-guerre verra un recul marqué du parler régional. En 1947, lors du dernier recensement en Belgique à poser la question de la langue parlée, sur les 41.440 habitants de cette région, 67% déclaraient parler seulement le français et 2 % seulement l'allemand (Triffaux, 2002 : 395), les autres étant bilingues. Ces chiffres étaient certainement sous-estimés, car deux années après l'occupation nazie, nombreux étaient ceux qui ne voulaient pas afficher leurs connaissances d'une langue germanique, d'autant plus que le recensement ne prévoyait pas de faire la différence entre l'allemand, la langue de l'envahisseur, et le parler régional, clairement revendiqué comme dialecte luxembourgeois.

A partir des années cinquante rares sont les parents qui transmettent leur dialecte à leurs enfants et le nombre des bilingues franco-luxembourgeois baisse rapidement. Dans une enquête récente<sup>16</sup> effectuée dans une commune sur la frontière belgo-luxembourgeoise, 83% des plus de 65 ans se disent bilingues, contre 6% des moins de 20 ans. Le nombre des locuteurs semble cependant se stabiliser à un faible niveau<sup>17</sup> suite à un double phénomène : le regain pour l'aspect identitaire du dialecte luxembourgeois et l'utilité économique de celui-ci sur le marché de l'emploi du Grand-Duché.

En 1976, sous l'impulsion d'un instituteur (Gaston Mathey) est fondée l'ALAS, *Arelerland a Sprooch*, (la langue et le pays d'Arlon), l'*Association culturelle pour la sauvegarde de la langue et de la culture luxembourgeoise dans le pays d'Arlon* :

*« L'association a pour objet le maintien et la promotion de la langue et de la culture luxembourgeoise dans l'Arelerland; dans ce but, elle veut valoriser tout ce qui peut contribuer à une meilleure connaissance du passé et du présent et au développement futur de l'Arelerland; elle n'entend jouer aucun rôle politique ni exercer aucun effet négatif à l'égard des autres groupes sociaux et culturels. Arelerland a Sprooch est membre titulaire du FUEN-UFCE (Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes). »<sup>18</sup>*

Le pays d'Arlon n'est pas le seul territoire germanique à l'intérieur de la Belgique. Par le traité de Versailles de nouveaux territoires au nord du Luxembourg ont été annexés en 1920. Une partie de ces territoires ont fait partie de l'ancien Duché du Luxembourg, mais leur sort politique a été différent de celui de la province du Luxembourg. Dès 1815 ils ont été intégrés à la Prusse, ce qui explique qu'il n'y a pas d'identité commune entre ces deux territoires belges de langue germanique, les anciennes acquisitions de 1839 (*Albelsch*) et les nouvelles de 1920 (*Neibelsch*). L'appartenance de la partie méridionale des nouvelles acquisitions à l'aire dialectale du francique mosellan (voir carte 1) n'a rien changé à ce fait.

La Belgique actuelle est partagée en Communautés linguistiques, dont la Communauté allemande qui regroupe les territoires annexés après le traité de Versailles. Les habitants de l'*Arelerland*, ont cependant toujours refusé de se rallier à cette communauté germanophone et préféré revendiquer un particularisme luxembourgeois à l'intérieur de la communauté francophone<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> *La situation linguistique de la commune de Messancy en 2001*, <http://www.alas.be/sondage%20Miezeg.pdf>

<sup>17</sup> D'après l'ALAS, leur nombre serait entre 15.000 et 22.000. Chiffre qui semble fortement surestimé, car les communes concernées comptent seulement 53 232 habitants (au 1er janvier 2003 d'après l'Institut National des Statistiques belge).

<sup>18</sup> [www.alas.be/comalas.htm](http://www.alas.be/comalas.htm)

<sup>19</sup> Voir l'opposition à la modification de la loi scolaire en 1931 qui voulait introduire comme langue véhiculaire l'allemand dans les « communes d'expression allemande » (Triffaux, 2002 : 242-300) ou le débat autour de la création d'une dixième province belge de langue allemande en 1969 (Triffaux, 2002 : 403-405).

## La Lorraine

En 1659, le duché du Luxembourg céda deux territoires à la France, l'un francophone, l'autre germanophone. Mais indépendamment de l'appartenance à ces deux sphères linguistiques, dans les deux, le nombre de personnes parlant la « langue du roi » aura été infime, parce qu'en ce siècle des Lumières le français était la langue dominante des classes cultivées et que les gens du peuple parlaient leur vernaculaire.

« *Les ducs de Lorraine (jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle) ne favorisaient pas le français au détriment de l'allemand.* » (Philipp, 2003 : 53) C'est seulement avec la révolution que l'Etat français va commencer une politique de francisation qui sera légitimée par deux arguments : (1) la langue nationale est l'instrument de cohésion politique et sociale. Dans ce contexte le patois est vu « *comme ferment de dissolution, un élément centripète dégageant des relents de fédéralisme pour utiliser le vocabulaire de la Révolution montagnarde, ou de régionalisme, pour employer une expression contemporaine* » (Bodé, 1998 : 27). (2) Le patois est un frein au progrès et à la modernisation :

« *L'idiome tudesque (...) empêche le rayonnement d'un grand nombre d'institutions auxquelles la France doit sa richesse et sa prospérité, il laisse les populations allemandes étrangères à l'impulsion du pouvoir central, au mouvement industriel qui entraîne le reste de la Nation ; (...) Je n'hésite donc pas à attribuer à l'usage de la langue allemande la situation arriérée d'une partie notable de l'arrondissement* » (rapport du préfet de Sarrebourg 1853, d'après Bodé, 1998 : 29)

La Lorraine partage avec l'Alsace le sort d'être rattachée à l'Allemagne de 1870 à 1918 et de 1940 à 1945, avec le même résultat pour la situation linguistique qu'au pays d'Arlon. Après la libération, l'allemand standard sera définitivement rejeté comme la langue de l'ennemi. Et les différents dialectes franciques seront de moins en moins utilisés, même à l'intérieur de la famille où la transmission des parents vers les enfants sera plus ou moins brutalement interrompue. Contrairement à l'Alsace, la Lorraine germanique est un pays rural, sans ville, donc sans tradition littéraire, si on excepte une littérature orale de contes et de légendes pour alimenter les veillées. Aujourd'hui, des poètes « *regrettent et pleurent la mort lente de leur langue* » (Philipp, 2003 : 53) et les années 70 ont connu une éphémère renaissance de chansons militantes en platt. Le groupe le plus connu, *Geeschtematt ?* (« Veux-tu nous accompagner ? ») s'est reconverti dès le début des années 1990 dans le rock multiculturel sous le nom de *Tutti Futti*<sup>20</sup>.

### *Daniel Laumesfeld, militant et sociolinguiste*

L'un des protagonistes de *Geeschtematt ?* fut le militant régionaliste et sociolinguiste, Daniel Laumesfeld, né en 1955 à Basse-Ham, petit village mosellan, dans une famille de langue et culture franciques. Il a vécu le déclin du vernaculaire dans sa propre famille et décrit avec émotion « *l'instant précis où le couperet est tombé* » (Laumesfeld, 1996 : 61), le jour où, âgé de neuf ans, il revient d'une colonie de vacances, et commence à parler français avec ses parents. Sa sœur, de 6 années sa cadette, n'a jamais parlé le dialecte germanique à la maison. Mais même si les élèves n'utilisent plus leur *platt* dans le lycée à Thionville, l'accent germano-lorrain leur colle à la peau comme le stigmate de leur « paysanité », de leur germanité.

« *Je suis fils de parents ouvriers, dont les pères étaient ouvriers-paysans, dont les pères et les aïeux étaient paysans. Je ne suis moi-même ni ouvrier ni paysan même si mon nom, "le champ de la brebis", rappelle encore mes origines de la terre. Je suis ce qu'on appelle un intellectuel provincial dont l'espace de déracinement est la Lorraine. Parce que la Lorraine est un espace français : quadrillé et nommé depuis Paris, militarisé,*

<sup>20</sup> Jeu de mot sur *Tutti Frutti* (« macédoine de fruits ») et *futti* (« cassé », « foutu »).

*nucléarisé, colonisé - passer de l'espace francique à l'espace lorrain, c'est être déraciné* ». (Laumesfeld, 1996 : 171)

En 1976, il participe aux débuts de la lutte antinucléaire contre la Centrale de Cattenom, localité située sur la Moselle qui fait ici la frontière avec l'Allemagne. De ce temps date aussi sa prise de conscience linguistique et culturelle. Il commence à écrire des poèmes et des chansons en platt et milite à *Hemechtsland a Sprooch* (HAS). Il participe à la création d'une association dissidente *Wei laang nach ?* et à celle d'un groupe folklorique *Geeschtemat?* Le mémoire qu'il rédige au terme de ses études de psychologie à Metz (*Recherche sur le comportement bilingue d'un groupe restreint*) ainsi que son doctorat auprès de Louis-Jean Calvet en sociolinguistique à Paris (*La diglossie en Lorraine luxembourgoophone, Pratiques/Ideologies*) témoignent de son intérêt pour cette langue en train de périr. Il sera animateur inter-culturel à la Ville de Thionville et un des co-fondateurs de la revue *Passerelles - Revue d'Etudes Interculturelles*, avant de s'éteindre en 1991.

Laumesfeld est tiraillé entre son approche sociolinguistique qui nous donne des descriptions scrupuleuses et instructives sur l'usage des langues, et ses positions régionalistes et anti-étatiques qui lui font prendre la défense d'un francique qu'il veut langue à part entière. Et même s'il a fait dissidence du mouvement HAS<sup>21</sup>, s'il le quitte pour ne pas cautionner les mythes historiques des passéistes et regretter avec eux un Duché du Luxembourg situé dans un temps mythique « où il y aurait eu correspondance parfaite entre un territoire politique uni et un peuple francique luxembourgeois homogène linguistiquement » (Laumesfeld, 1996 : 191)<sup>22</sup>, lui-même tombe dans la mythification de la langue et du peuple franc.

*Le francique d'aujourd'hui a donc pour cause lointaine l'établissement stable d'une ethnie franque sur ces territoires lors des invasions.*» (Laumesfeld, 1996 :105-6)

Comment expliquer ces flottements dans l'argumentation de Laumesfeld ? Le contexte politique est constitué par l'après-mai 68 d'une part et par le mouvement régionaliste d'autre part. Le point de ralliement est le combat anti-nucléaire et plus précisément la lutte contre la construction d'une centrale nucléaire à Cattenom. En Allemagne, le mouvement anti-nucléaire a fait ses preuves et a développé une culture renouant avec la tradition démocratique et anti-étatique du début du 19<sup>e</sup> siècle. Ceci se concrétisera par des concerts et disques communs aux groupes des trois pays, par exemple avec le titre emblématique *Muselfränkesch ouni Grenzen* (« francique mosellan sans frontières »).

Pour pouvoir revendiquer la langue qu'ils ont dû refouler ou qu'ils ne connaissent que vaguement à force de l'entendre chez leurs grands-parents, ils doivent d'abord se démarquer du pangermanisme annexionniste. Pour ce faire, Laumesfeld utilise la même figure de style rencontrée chez les patriotes luxembourgeois, transposée dans son contexte : « *il n'y a pas deux, mais trois espaces ; pas deux mais trois langues : le français, l'allemand et le francique* » (Laumesfeld, 1996 : 121).

Reste à étayer l'existence d'un espace culturel francique à l'aide de la dialectologie allemande. Dans le chapitre *Nos ancêtres les Francs*, tout l'argumentaire de *Petri* et de la *Westforschung* est présent en filigrane (par exemple l'établissement stable d'une ethnie franque de paysans-guerriers), il n'y pas d'essai de réinterprétation comme chez Bruch, mais simplement une récupération rhétorique pour construire une filiation « *des paysans-guerriers aux ouvriers-paysans de nos usines* » sans oublier d'ajouter l'idéal multiculturel sous la formulation d'une « *civilisation mosaïque faite de Celtes, de Latins et de Germains* » (Laumesfeld, 1996 : 106).

<sup>21</sup> Le chapitre *Où s'enracine la dissidence* co-signé avec Marielle Rispaïl raconte le comment et analyse le pourquoi de la scission du mouvement en 1978.

<sup>22</sup> Citation extraite d'un chapitre intitulé *Dans l'orbite du Roi Soleil*. Voir aussi le chapitre *Un comté mythique*.

La substantialisation de la langue est aussi l'expression d'une interprétation de sa propre trajectoire comme l'aliénation d'une nature profonde. Le rejet de la langue maternelle est vécu comme castration, comme « *amputation de la jeunesse* », « *refoulement, aliénation du passé* » (Laumesfeld, 1996 : 73).

Même s'il l'oubliait quelquefois dans le feu de la discussion, Laumesfeld savait que les communautés humaines autant que ces communautés imaginées que sont les nations, les peuples et leurs petits frères, les ethnies ou tribus, sont des constructions collectives, des schèmes de perception visant à simplifier une réalité bien plus complexe avec ses clivages sociaux qui se cachent derrière une prétendue identité culturelle. Ses écrits sont là pour témoigner qu'il ne voulait certainement pas exclure de sa région ces autres Lorrains venus du Maghreb et d'ailleurs, bien plus nombreux que les « francicophones », dont les langues ont été « oubliées » par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Ses tiraillements lui font prendre une position ambiguë vis-à-vis de la standardisation du luxembourgeois. D'un côté il y a le sociolinguiste qui sait l'utilité d'une normalisation, de l'autre il y a le militant régionaliste qui y voit à l'œuvre l'Etat centralisateur, le poète qui veut continuer à dire *de bascht* (F : *tu es*, D : *du bist*) au lieu de *du bas* du Luxembourg standard. Avec une analyse marxisante plutôt simpliste, selon laquelle le Luxembourg est « *un Etat comme un autre, un capitalisme comme il y en a partout* » (Laumesfeld, 1996 : 227), un Etat cherchant à imposer sa langue « *la koinè des banquiers* » (Laumesfeld, 1996 : 216), il passe à côté de l'essentiel. Le capital financier n'a pas besoin de la standardisation du luxembourgeois, il peut très bien se passer des langues nationales, des petites, comme le luxembourgeois ou des grandes, comme le français.

### Les territoires allemands

En Allemagne il n'existe pas d'opposition tranchée, de ligne de démarcation claire entre le dialecte local et entre la langue standard. La sociolinguistique distingue plutôt la triade *Dialekt*, *Umgangssprache*, *Hochsprache* (dialecte, langue de communication régionale, langue standard) tout en insistant sur le glissement progressif entre ces trois niveaux. L'importance de l'*Umgangssprache*, de la langue de communication régionale et les pourcentages de populations utilisant ou maîtrisant le vernaculaire sont différents selon les régions. Les régions du sud de l'Allemagne valorisent surtout un parler régional plus ou moins teinté de couleur locale selon les situations. (König, 2001 : 135). Dans ce continuum entre langue de culture, langue de communication supra-régionale, dialecte régional, dialecte local, les variétés fonctionnent autant comme marqueurs d'identité régionale que comme sociolectes.

Même si les parlers des régions allemandes à l'est et au nord du Luxembourg sont proches du luxembourgeois standard, ils s'en distinguent de par leur statut sociolinguistique. Ils forment un continuum avec l'allemand standard et chaque locuteur devra selon ses compétences et le contexte se positionner sur cette échelle. Il saura plus ou moins consciemment que son dialecte sera stigmatisé comme inopportun ou valorisé comme langue de proximité créant le sentiment d'appartenance à un groupe. Les différences entre les parlers régionaux et la langue standard étant moins grandes au Luxembourg, et surtout le prestige culturel étant moindre et la normativité moins contraignante au Luxembourg, le Luxembourgeois pourra continuer à parler son dialecte mosellan dans pratiquement toutes les situations.

Deux personnes issues de deux localités situées sur la Moselle de part et d'autre du fleuve, par exemple Wasserbillig au Luxembourg et Wasserbilligerbrück en Allemagne, pourront se rencontrer sur le pont et parler le même idiome qui sera cependant dans un cas un dialecte luxembourgeois et dans un autre un dialecte allemand. Si un « étranger » survient, les deux

vont changer de code et continuer probablement en allemand standard, mais le Luxembourgeois aura conscience de parler une langue étrangère.

Les Allemands originaires de ces contrées limitrophes aux parlers tellement proches ont parfois des difficultés à saisir les nuances du luxembourgeois standard. Même s'ils sont persuadés de parler luxembourgeois, leur accent est souvent à leur insu un marqueur de leur altérité. Là où l'accent français sera accepté comme preuve de bonne volonté pour une intégration linguistique, l'accent de la Moselle allemande risque d'être interprété comme tentative de rapprochement obséquieux.

Au grand regret des puristes, les parlers locaux ont aussi été modifiés selon leur appartenance à un espace national. Cajot (1989) l'a montré pour les frontières au nord du Luxembourg, J.-P. Hoffmann le montre pour les trois villages Schengen, Apach et Perl, seulement éloignés de quelques kilomètres et situés respectivement au Luxembourg, en France et en Allemagne. La variété dialectale du francique mosellan parlée à Schengen continue à se différencier des variétés parlées en Lorraine de l'est et en Sarre. (Hoffmann, 1990 : 189). Mais plus important que les différences morphologiques ou phonologiques, sont les statuts sociolinguistiques différents : « *Les habitants de Perl, contrairement à ceux d'Apach, se sentent citoyens à part entière.* » (Hoffmann, 1990 : 188)

## 5. Les langues dans la région SarLorLux

Selon le contexte, cette région à géométrie variable, qu'on appelle aussi la Grande-Région, comporte la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine, le Luxembourg et aussi la Wallonie. L'espace régional SarLorLux est d'abord une coopération informelle entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg, mise sur pied par un sommet franco-allemand en 1970 et rejointe ultérieurement par la Région wallonne. C'est aussi un volet de la politique régionale de l'Union Européenne qui veut favoriser par son programme INTERREG la création d'espaces transfrontaliers. C'est surtout une réalité économique qui se manifeste principalement à travers le phénomène de l'emploi frontalier : des travailleurs ayant leur emploi dans un autre pays que celui de leur lieu de résidence. Ceux-ci sont particulièrement nombreux au Luxembourg, où 38% de la main-d'œuvre n'est pas résidente, et autour de Sarrebruck.

Cette région n'a cependant pas encore trouvé une identité propre. La preuve, un concours d'idées lancé pour lui trouver un nom, est resté sans gagnant et la région sans nom. N'empêche que « la promotion des langues passe donc désormais aussi par ce cadre transfrontalier, largement favorisé par les fonds communautaires » (Auburtin, 2002 : 104), ce qui entraîne des conséquences surtout en France, mais aussi en Belgique : ce qui était minoré comme patois local, devient maintenant la *langue du voisin* et un atout sur le marché de l'emploi. Les cours de langue luxembourgeoise pour adultes se multiplient au Luxembourg et dans la région frontalière, la preuve que le francique mosellan prend une valeur réelle au-delà de sa valeur identitaire. La question de l'enseignement du dialecte germanique à l'école se pose différemment depuis qu'il s'est mêlé en *langue du voisin*. Reste à savoir s'il faut l'enseigner à l'école ou s'il faut lui préférer l'allemand standard. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce débat ou du dispositif départemental de la *voie spécifique mosellane*, (Auburtin, 2002 : 115), nous insisterons cependant sur une différence essentielle qui existe entre le département de la Moselle (surtout dans sa partie nord) et l'Alsace.

L'alsacien peut être considéré comme une langue de communication régionale au même titre que l'alémanique est une *Umgangssprache* en Allemagne. En Lorraine, une telle langue régionale n'existe pas. Vu la proximité avec le luxembourgeois standard, le choix à l'école doit se faire entre deux langues nationales, certes d'importance fort différente (mesurée par le nombre de locuteurs ou le prestige culturel). Au pays d'Arlon, la question est tranchée par son

histoire commune avec le Luxembourg et sa plus grande homogénéité linguistique : L'ALAS s'est donné comme slogan : La langue du voisin (sous-entendu le luxembourgeois) ouvre les portes de la Grande Région.

La demande de cours de luxembourgeois dans les deux pays voisins francophones constitue une ultime confirmation du statut de langue à part entière du luxembourgeois<sup>23</sup>, demande qui prend le gouvernement de court. Il faut être luxembourgeois pour comprendre pourquoi l'Etat n'offre pas de formation spécifique pour les enseignants de la langue nationale.

## 6. Conclusion

Le francique n'est pas « une langue vieille de quinze siècles ». Même si l'appellation est utile pour désigner en dialectologie les différents franciques, son utilisation comme qualification générique pour les parlers vernaculaires de la Lorraine germanophone ouvre grande la porte à une interprétation essentialiste. Cette appellation n'est probablement pas très répandue. Parmi les frontaliers lorrains germanophones interrogés dans le cadre de deux études de terrain<sup>24</sup>, aucun n'a désigné sa langue comme francique ou *Fränkisch*, les désignations employées sont *allemand*, *platt*, *platt lorrain*, *dialecte* ou, dans le nord, *luxembourgeois* (Schorr 1998 : 53).

Il est, certes, compréhensible que certains locuteurs des différentes variétés du francique moyen en lorrain se cherchent une identité ; pour eux la nouvelle reconnaissance des langues régionales en France dans le sillage de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* est une aubaine. Encore faudra-t-il que la sociolinguistique ou la dialectologie reste vigilante pour dénoncer les dérapages identitaires.

## Bibliographie

- ALTHAUS H .P. *et al.* (éd.), 1980, *Lexikon der germanistischen Linguistik*, Niemeyer, Tübingen
- ANDERSON B., 1983, *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, Verso, London.
- AUBURTIN E., 2002, « Langues régionales et relations transfrontalières dans l'espace Saar-Lor-Lux », dans *Hérodote*, 105, pp. 102-122.
- BAGGIONI D., 1997, *Langues et nations en Europe*, Payot & Rivages, Paris.
- BERG G., 1993, *'Mir wëlle bleiwe, wat mir sin' : soziolinguistische und sprachtypologische Betrachtungen zur luxemburgischen Mehrsprachigkeit*, Niemeyer, Tübingen.
- BLANCHET P., 2003, « Compte rendu critique de lecture », *Marges linguistiques*, 5, [http://marg.lng6.free.fr/documents/doc0119\\_blanchet\\_p/doc0119.pdf](http://marg.lng6.free.fr/documents/doc0119_blanchet_p/doc0119.pdf).
- BODE G., 1998, « Du bon usage des patois dans la lutte pour le français et l'enquête de 1868-1869 », dans *Actes du colloque Dialekt und Mehrsprachigkeit*, 23 mai 1998 à Mersch, Friedrich Ebert Stiftung, Saarbrücken.
- BOLLMANN Y., 2002, « Les langues régionales et minoritaires en Europe. Volksgruppen : le grand retour », dans *Hérodote*, 105, pp. 191-202.
- BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Éditions du Seuil, Paris.

<sup>23</sup> La suprême consécration serait l'introduction du luxembourgeois comme langue d'alphabetisation. D'aucuns osent déjà le revendiquer.

<sup>24</sup> Hughes (2003) a interrogé 120 travailleurs frontaliers habitant de Forbach à Bitche et Schorr (1989) une cinquantaine en Lorraine tout au long de la frontière sarroise.

- BRUBAKER R., 1997, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Belin, Paris.
- BRUCH R., 1954a, « A cheval sur la frontière linguistique : un circuit francique en Europe occidentale » dans *Orbis : bulletin international de documentation linguistique*, 3, pp. 34-42.
- BRUCH R., 1954b, « Luxemburger Linguistik », dans *Cahiers Luxembourgeois*, 1, pp. 39-50.
- CAJOT J., 1989, *Neue Sprachschranken im 'Land ohne Grenzen' ? : zum Einfluss politischer Grenzen auf die germanischen Mundarten in der belgisch-niederländisch-deutsch-luxemburgischen Euregio*, Böhlau, Köln et Wien.
- CERQUIGLINI B., 2003, *Les langues de France*, Presses universitaires de France, Paris.
- CONTER A., 2004, « Evolution linguistique dans l'Arelerland depuis 1839 à nos jours », dans : *Lëtzebuergesch : Quo vadis ?*, Actes du cycle de conférences organisé par : Projet Moien!, Sproochenhaus Wëlwerwolz EBLUL Luxembourg, V. Buck, Luxembourg, pp. 201-224.
- DIETZ B., GABEL H., TIEDAU U., 2003, *Griff nach dem Westen, Die 'Westforschung' der völkisch-nationalen Wissenschaften zum nordwesteuropäischen Raum (1919-1960)*, Waxman, Münster/New York/München/Berlin.
- DITT K., 1996, « Die Kulturraumforschung zwischen Wissenschaft und Politik », dans *Westfälische Forschungen*, 46, pp. 73-176.
- FEHLEN F., 1996, « La race luxembourgeoise, Le libéral Nicolas Ries et ses épigones conservateurs », dans *forum*, 168, pp. 35-39
- FEHLEN F., 1998, *Le sondage Baleine, une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*, SESOPI - Centre Intercommunautaire, Luxembourg.
- FEHLEN F., 2002, « Luxembourg, a multilingual society at the Romance/Germanic language border », dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 23 : 1-2, pp. 80-97
- FEHLEN F., 2003, *Die Entzauberung des 'Mysteriums des Sprachlichen'*, [http://www.land.lu/html/dossiers/dossier\\_luxemburgensia/fehlen\\_200603.html](http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_luxemburgensia/fehlen_200603.html).
- FRECKMANN K., 2003, « Luxemburg - ein Teil des deutschen Reiches? », dans B. Dietz, H. Gabel et U. Tiedau (éds), *Griff nach dem Westen*, pp. 473-492.
- GARDT A., 2000, « Sprachnationalismus zwischen 1800 und 1945 », dans A. Gardt (éd.), *Nation und Sprache*, de Gruyter, Berlin, New York, pp. 247-273.
- GILLES P., 1999, *Dialektausgleich im Lëtzebuergesch : zur phonetisch-phonologischen Fokussierung einer Nationalsprache*, Niemeyer, Tübingen.
- GOUDAILLER J., 1994, « Modification des fonctions des langues en contact et insécurité linguistique : le cas du français au Grand-Duché de Luxembourg », dans M. Francard (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain*, 20 : pp. 1-2, 7-19
- HERAN F., FILHN A., DEPREZ C., 2002, « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle », dans *Population & Sociétés*, 376, pp. 1-4
- HOBSBAWM E. J., 1990, *Nations and nationalism since 1780 : programme, myth, reality*, Cambridge University Press, Cambridge, New York.
- HOFFMANN F., 1984, « La situation des langues », dans P. Margue (éd.), *Luxembourg*, Bonneton Éditeur, Le Puy.
- HOFFMANN J.-P., 1990, « Sind Staatsgrenzen auch Mundartgrenzen », dans L. Kremer et H. Niebaum (éds), *Grenzdialekte, Studien zur Entwicklung kontinentalwestgermanischer Dialektkontinua*, Georg Olms Verlag, Hildesheim, Zürich, New York.
- HUGHES S., 2003, « Bilingualism in North-East France with specific reference to Rhenish Franconian spoken by Moselle Cross-border workers », actes du colloque *The*

- Consequences of Mobility - Linguistic and Sociocultural Contact Zones*, University of Roskilde, Denmark, 23 mai 2003.
- KÖNIG W., 2001, *dtv-Atlas Deutsche Sprache*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München.
- LAUMESFELD D., 1996, *La Lorraine francique*, L'Harmattan, Paris.
- LULLING J., 2003, *La créativité lexicale dans la langue luxembourgeoise*, thèse de doctorat université de Montpellier.
- NEWTON G., 1996, *Luxembourg and Lëtzebuergesch*, Oxford University Press, Oxford.
- PHILLIP M., 2003. « Le francique de Moselle », dans B. Cerquiglini (éd.), *Les langues de France*, Presses universitaires de France, Paris.
- PIROTH I., FEHLEN F., 2000, *Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort*, <http://www.cu.lu/stade/langues.pdf>.
- PITZ M., 2003, « Franz Petris Habilitationsschrift in inhaltlich-methoischer und forschungsgeschichtlicher Perspektive », dans B. Dietz, H. Gabel et U. Tiedau (éd.), *Der Griff nach Westen*, pp. 225-246.
- RISPAIL M., 2003, *Le francique*, L'Harmattan, Paris.
- SCHORR A., 1998, « Grenzgänger zwischen den Sprachen », dans Schneider R. (éd.), *Grenzgänger*, Veröffentlichung der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, Saarbrücken, pp. 181-196.
- SCHÖTTLER P., 1999, *Geschichtsschreibung als Legitimationswissenschaft 1918-1945*, Suhrkamp, Frankfurt am Main.
- STENGERS J., 1989, « Les changements de nationalité en Europe occidentale et le cas du Luxembourg », dans *Hémecht*, 41, pp. 5-27.
- THIESSE A., 1999, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe - XXe siècle*, Editions du Seuil, Paris.
- TRAUSCH G., 1975, *Le Luxembourg à l'époque contemporaine : (du partage de 1839 à nos jours)*, Bour-Bourger, Luxembourg.
- TRAUSCH G., 1989, *La signification historique de la date de 1839*, Ministère d'Etat, Luxembourg.
- TRAUSCH G., 1992, *Histoire du Luxembourg*, Hatier, Paris.
- TRIFFAUX J., 2002, *Combats pour la langue dans le pays d'Arlon au XIXe et XXe siècles*, éditions La Vie Arlonaise, Arlon.
- WEBER N., 1994, « Sprachen und ihre Funktionen in Luxemburg », dans *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 61, pp. 129-169.
- WELTER N., 1929, *Mundartliche und hochdeutsche Dichtung in Luxemburg*, Sankt Paulus, Luxembourg.
- WEY C., 1989, « Le Centenaire de l'Indépendance et sa commémoration en 1939 », dans *Hémecht*, 41, pp. 29-53.

# **GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef** : Claude Caitucoli.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture** : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli